

Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 11 septembre 2019 à 19 h, à la salle communautaire de Louvicourt.

PRÉSENCES

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier
M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier
Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier
Mme Line Charest, conseillère de quartier

ABSENCES

M. John Rollin, conseiller de quartier
Mme Louissette Landry, conseillère de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier
Poste vacant

ASSISTANCE

3 citoyens

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Louissette Landry de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-10

3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 8 mai 2019

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Elle donne un suivi sur les sujets suivants :

- a) **Château d'eau** : Les membres du conseil, n'arrivant pas à une décision unanime, ont remis le dossier au conseil local du patrimoine;
- b) **Consultation citoyenne** : Les élus auront une formation pour leur permettre d'améliorer la communication avec les citoyens;
- c) **Église St-Joseph** : Un nouveau permis a été émis. La structure sera démolie à la fin du mois de septembre. En ce qui a trait à la fondation, elle sera enlevée à la fin du mois d'octobre et le terrain sera nivelé par la suite;
- d) **Rencontre spéciale – Village minier** : Le rapport de l'état des habitations sera prêt dans les prochaines semaines. En ce qui concerne les nouveaux arbres qui ont été plantés, plusieurs n'ont pas survécus. Des vérifications seront effectuées et des solutions seront déposées;
- e) **Rencontre concernant les loisirs du secteur de Louvicourt** : La rencontre avait lieu le 23 mai dernier à la salle communautaire de Louvicourt. Elle a soulevé beaucoup d'intérêt, cependant, aucun projet n'a encore été déposé.

Il est proposé par Mme Line Charest d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 8 mai 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-11

4. Activités à venir

- a) **Intersection dangereuse** : La réorganisation de l'intersection de la 7^e rue et du boulevard Barrette, sera à l'étude lors du prochain budget. Plusieurs accrochages ont eu lieu dans les dernières années;
- b) **Centre multisport** : Le centre sera prêt pour l'ouverture au public le 6 janvier 2020;
- c) **Halloween** : Comme à chaque année, l'Halloween aura lieu la journée même, soit le 31 octobre.

5. Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- a) **Déneigement de l'entrée du centre communautaire de Louvicourt** : Avec l'installation des boîtes postales dans la cours, les résidents souhaitent que l'entrée soit dégagée plus largement pour une meilleure visibilité et ainsi renforcer la sécurité des automobilistes;
- b) **Budget 2020** : Du 6 au 8 décembre prochain, le conseil se rencontrera concernant la préparation du nouveau budget. La présidente souligne que le montant de 3000 \$ qui est réservé pour le quartier sera investi dans la réparation de la patinoire;
- c) **Acheminement des suggestions** : La présidente rappelle aux gens la procédure d'acheminement des suggestions ou plaintes par le site Web, qui s'avère la plus efficace. En voici quelques-unes soulevées durant la rencontre :
 1. *Drapeau* : Le drapeau du centre communautaire est abîmé et il doit être changé;
 2. *Passage piétonnier* : Le passage piétonnier situé sur la 4^e Avenue, derrière les Galeries Val-d'Or, s'avère difficile et dangereux à traverser, car la signalisation n'est pas respectée des automobilistes. Un citoyen demande s'il est possible d'ajouter une lumière clignotante. La demande sera envoyée au comité consultatif de circulation;
 3. *Respect et application des règlements* : L'entretien du terrain du 490, route 117 est toujours encombré. De plus, plusieurs conteneurs sont toujours présents sur le territoire de la Ville.
- d) **Patinoire** : Un appel d'offre a été publié pour l'entretien de l'ensemble des patinoires présentes sur le territoire de la Ville;
- e) **Abris temporaire** : Le règlement n'est pas respecté à plusieurs endroits. Cependant, aucune inspection n'est réalisée à ce sujet. Un inspecteur se déplace seulement s'il y a eu plainte et c'est à ce moment qu'il fait appliquer le règlement à la personne fautive;
- f) **Cannabis** : Aucun local n'a encore été trouvé et qui respecte les préférences de localisation (loin des écoles et du centre-ville).

6. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu au mois de février 2020, à 18 h 30. La présidente fera des vérifications à savoir si la rencontre peut se tenir à la salle du gîte Lamaque.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Line Charest de lever la séance à 20 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-12

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE